

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 9

Rubrik: Journée cantonale des samaritains neuchâtelois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chef pour le *Bulletin de la Ligue des Croix-Rouges*, qui est caractéristique : « une autre fois, dit-elle, envoyées à domicile pour soigner une fillette, nous avons remarqué que sa mère paraissait bien plus malade qu'elle; elle toussait, se sentait fatiguée, avait de la fièvre tous les soirs. Après plusieurs visites, nous réussissons enfin à la convaincre de se faire examiner au Dispensaire anti-tuberculeux, où elle fut reconnue gravement atteinte. Avec l'appui de l'autorité médicale, nous avons pu la décider à se soigner et à prendre les mesures de prophylaxie nécessaires pour préserver sa famille. Cet été sa fillette a pu être reçue chez une tante à la montagne et ses deux petits garçons ont été placés à la campagne. Dernièrement le père, renvoyé de sa place, est venu au Dispensaire nous demander de lui procurer du travail. Nous avons fait des démarches dans ce but afin qu'il puisse promptement retrouver un gagne-pain. »

C'est là un exemple entre beaucoup qui montre quelle influence bienfaisante peuvent exercer les infirmières visiteuses. Leur qualité d'infirmière de la Croix-Rouge, sans étiquette politique, ni religieuse, leur donne une grande force, leur ouvre toutes les portes et leur réserve un accueil chaleureux auprès de tous ceux qui sont malheureux et qui souffrent.

Leur action devra s'étendre progressivement à toutes les consultations gratuites de la ville, ainsi qu'au personnel des grandes usines et entreprises publiques. Pour cela, il faudra augmenter leur nombre. En Amérique, le chiffre des infirmières visiteuses est d'environ une infirmière par 4 à 5000 habitants, ce qui ferait pour Genève environ 30 à 40 infirmières. Vous voyez qu'avec nos 4 infirmières titulaires et nos 4 stagiaires nous sommes loin du chiffre idéal.

Une œuvre comme celle d'un Dispensaire d'hygiène sociale ne peut vraiment réussir que si l'on trouve comme infirmière-chef une personne ayant non seulement les qualités professionnelles nécessaires, mais encore un dévouement et un enthousiasme sans bornes. Je suis heureux de dire, dussé-je froisser sa grande modestie, que nous avons trouvé en M^{lle} Lucie Odier la personnalité qu'il fallait et qu'avec elle notre Dispensaire est entre de bonnes mains.

Au nom du comité et de la section toute entière, je remercie nos infirmières visiteuses, titulaires et stagiaires, du tact, du zèle et du dévouement qu'elles mettent à accomplir leur tâche si difficile et si fatigante. Je crois cependant que leur meilleure récompense est la satisfaction qu'elles ont de faire une œuvre des plus belles et des plus utiles.»

Journée cantonale des samaritains neuchâtelois

Depuis longtemps nos sections neuchâteloises désirent voir se créer un noyau de samaritains au Val-de-Travers. Cette question qui paraît si simple au premier abord, est au contraire très complexe, et plusieurs années se sont écoulées sans

que notre Comité cantonal ait pu arriver à un résultat tangible.

Dans le but de faire de la propagande et de montrer le but des sociétés de samaritains, une première « journée cantonale » avait été organisée à Couvet en

1914 avec l'appui du D^r Gander, président de la section de la Croix-Rouge du Val-de-Travers et de son dévoué secrétaire-caissier M. Darbre. La guerre survint, et les choses en restèrent là.

En 1919 et 1920, le Comité cantonal s'efforça d'intéresser les médecins du «Val-lon vert» à la cause des samaritains, mais ceux-ci, sympathiques en principe à la question, virent mille difficultés à organiser quelque chose. Nous en étions aux démarches lorsque un terrible accident d'autobus vint jeter la consternation dans les localités de cette partie du canton. Connaissant l'activité des samaritains, MM. Karlen de Boveresse et Simmen de Couvet s'approchèrent de M. Darbre pour voir s'il n'y aurait pas possibilité d'organiser un cours de la Croix-Rouge. Ces deux initiateurs furent mis en rapport avec le Comité cantonal, ce qui facilita encore davantage l'organisation déjà prévue d'un exercice cantonal à Couvet.

Grâce à l'appui financier de la Croix-Rouge du Val-de-Travers et à l'appui moral du Conseil d'Etat qui délégua M. le D^r Humbert à la Journée cantonale, grâce au bienveillant concours de M. le D^r Schmidt de Travers et du D^r Marchand qui suivirent avec intérêt l'exercice, celui-ci eut un plein succès. Suivie par un très nombreux public dans lequel les autorités de plusieurs communes ainsi que quelques médecins étaient représentés, la manifestation s'est déroulée selon le

programme établi avec le D^r Schmidt qui en fit une critique très judicieuse, très objective et très complète. La direction de la fabrique Dubied, sympathique elle aussi à nos aspirations, a bien voulu mettre à notre disposition son grand réfectoire, et c'est là qu'une modeste collation réunit tous les participants après le travail.

Nous avons regretté l'absence du D^r de Marval, secrétaire-romand de la Croix-Rouge, et du président de l'Alliance des samaritains M. Rauber, retenus tous deux à Glaris par l'assemblée générale de la Croix-Rouge. Nous savons avec quelle sollicitude ils suivent nos travaux. Toutes les marques d'intérêt qui nous sont parvenues au cours de cette journée du 26 juin nous ont été d'autant plus précieuses que nous les avions désirées depuis si longtemps. Elles sont de bonne augure pour le cours qui aura lieu en automne, cours pour lequel nous avons déjà réuni plusieurs inscriptions.

Notre reconnaissance va à tous ceux qui nous ont ainsi aidé à aplanir les difficultés, de sorte qu'il nous est permis d'espérer voir dans un avenir très prochain s'accomplir un des vœux les plus chers des samaritains neuchâtelois: la création dans notre lien cantonal d'une section au Val-de-Travers, suivie — nous voulons l'espérer — d'autres encore.

C. R.

Conférences cinématographiques de la Croix-Rouge suisse et conférences avec projections

Dans le dernier numéro de la *Croix-Rouge suisse* nous avons déjà parlé de conférences avec projections ou avec films cinématographiques données sous les aus-

pices de la Croix-Rouge suisse. Ces conférences sont destinées surtout à éclairer la population dans les différents domaines de l'hygiène publique est privée.